

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ÉRABLE  
VILLE DE PLESSISVILLE

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1771

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2020 le Règlement numéro 1771 « Relatif aux travaux de réhabilitation d'une partie des avenues Saint-Édouard, Saint-Alfred et des Érables et prévoyant un emprunt 6 146 200 ».

QUE ledit règlement a reçu l'approbation suivante :

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 3 septembre 2020.

QU'IL peut être pris communication dudit règlement au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 10 septembre 2020

La greffière,



ME GENEVIÈVE ROUTHIER